

L'apparition de ces météores s'est produite le même jour et à la même heure, dans l'humble village des Vosges et au fameux pèlerinage.

Ce rapprochement n'est-il pas remarquable ? lisons-nous dans un article des *Annales de la Salette*, dont il sera intéressant de donner ici la substance.

Sans se hâter de crier au miracle, l'observateur prudent regarde, médite et attend.

Le fait de Domrémy est indéniable : il a pour lui le témoignage d'une foule de personnes.

Il faut en dire autant de celui de la Salette : il a été parfaitement vu par deux ouvriers et un frère du couvent, entre la basilique et la Vierge de l'Assomption.

Et les circonstances extraordinaires dans lesquelles ces phénomènes ont eu lieu, donnent à réfléchir.

Jeanne d'Arc, la libératrice de la France, naquit à 6 heures, le 6 janvier 1409, et c'est à cette même heure et en ce même quantième qu'une lumière étincelante éclaira la façade du lieu de sa naissance.

A la Salette, il y a quelques années, la Sainte Vierge apparaissait, versant des larmes et annonçant des malheurs, et cette année, c'est un météore qui illumine la montagne sainte, au même jour et à la même heure qu'à Domrémy, comme pour rappeler que la délivrance obtenue jadis quand tout était désespéré, peut l'être encore à cette époque d'extrême péril.

Nous donnons ces réflexions pour ce qu'elles valent ; car d'ici à ce que l'autorité ecclésiastique se soit prononcée, chacun, sans doute, reste libre de tirer de ces prodiges telle conclusion qu'il lui plaira.

Un autre événement assez extraordinaire aussi, quoique moins digne de nous préoccuper, c'est le cas de Mlle Couédon, la voyante de Paris.

Les journaux du pays ont suffisamment renseigné les lecteurs sur cette étrange prophétesse ; nous tenons cependant à consigner ici les conclusions auxquelles s'est arrêté la *Société des sciences psychiques*.

« On se rappelle, dit *le Monde* de Paris, que depuis la comparution de Mlle Couédon devant la Société des sciences psychiques, cette société a nommé trois commissions, dont la première avait à l'examiner au point de vue médical, la seconde